

Ecrit par le 17 septembre 2026

Le festival off d'Avignon est annulé



On s'en doutait mais l'annonce tardait, l'annulation du festival off qui devait se tenir du 3 au 26 juillet

Ecrit par le 17 septembre 2026

proposant le talent de 1 500 spectacles sur 200 scènes est désormais actée par ses organisateurs. Du point de vue humain et culturel le mois de juillet résonnera longtemps dans les mémoires d'un silence à peine imprimé du bruit des passants, du ronronnement des moteurs de voitures, éventuellement du gazouillis des oiseaux tandis qu'au plan économique le territoire perdra bien plus que les 25M€ pour le In et les 80M€ estimés pour le off sur le territoire, car si les festivals In et Off sont dédiés au public, ils le sont aussi aux programmateurs qui disséminent la création artistique dans le monde entier.

Les manifestations culturelles sommées d'annuler pour cause de Covid 19



Les communiqués d'annulation de manifestations culturelles s'empilent comme autant de courriels désespérés. Après l'annulation du festival d'Avignon pour cause de pandémie mondiale du Covid 19, Villeneuve-en-Scène, la création contemporaine du cirque à l'Île Piot, le Théâtre des Doms se trouvent contraints de décliner l'invitation artistique de l'été... Ainsi que l'Opéra du Grand Avignon pour sa fin de saison, les Chorégies ...

Opéra du Grand Avignon



Ecrit par le 17 septembre 2026

L'opéra du Grand Avignon ne déroge pas à la règle pour sa fin de saison et est contraint d'annuler l'ensemble des représentations et rendez-vous publics de la fin de saison 'Fraternité 2019-2020', mais, fait rarissime, reporte dès à présent des concerts et spectacles en septembre : «Jakub Józef Orliński contre-ténor et l'ensemble Il Pomo d'Oro reporté en septembre 2020 à l'Opéra Confluence ; l'Histoire du Soldat Stravinski reporté en novembre 2020 à L'Autre Scène (Vedène) et, enfin, Carmen Bizet dont le report est envisagé pour la saison 2021/2022.

Infos pratiques

Les modalités de remboursement des places de spectacles sont précisées sur le site internet. Si les places ont été achetées sur operagrandavignon.fr et que les billets n'ont pas été retirés, il est nécessaire de transférer le mail de confirmation d'achat des places sur billetterie.opera@grandavignon.fr Enfin, pour toute demande de renseignements, l'équipe de la Billetterie de l'Opéra est joignable uniquement par mail.

Les Chorégies

«La question n'est pas seulement d'annuler ou non les spectacles ; précisait Jean-Louis Grinda, directeur des Chorégies d'Orange, il s'agit également, en fonction de nombreux paramètres, d'envisager des reports en 2021. De toutes ces décisions découleront celles concernant la billetterie afin de pouvoir laisser libre choix aux spectateurs ayant un billet pour cette année de se faire rembourser ou de l'utiliser l'année prochaine pour un titre identique.» Finalement Renaud Muselier, le président de la Société publique locale des Chorégies d'Orange et Jean-Louis Grinda, directeur artistique ont annoncé l'annulation des Chorégies d'Orange.

Un fonds exceptionnel de 5M€

«La décision d'annuler les Chorégies d'Orange s'inscrit dans la continuité des annulations de nombreuses manifestations culturelles, partout en France et en Europe. En tant que Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Président de Régions de France, je réunirai très prochainement, en présence de Christian Estrosi, Président délégué de la Région, les responsables des principaux festivals du Sud. Nous évoquerons avec chacun d'eux leur situation particulière et nous confirmerons le maintien par la Région des subventions votées à toutes les structures culturelles ainsi que la mise en place d'un Fonds exceptionnel de 5M€ pour la Culture,» a déclaré Renaud Muselier, Président de la Région Paca.

Le Grand Avignon

Patrick Vacaris, Président du Grand Avignon, en concertation avec la Région Sud a récemment organisé une réunion de travail en visioconférence, en présence des élus et collaborateurs des exécutifs de la Région Sud, du Département, de la Communauté d'agglomération, de la Ville d'Avignon, des CCI, Chambre des Métiers et de l'Artisanat et de la Chambre d'Agriculture.

Jouer collectif



Ecrit par le 17 septembre 2026

Ensemble, ils déclarent : «L'annulation, évidemment compréhensible, du Festival d'Avignon constitue, pour tout notre bassin de vie, une épreuve qui se rajoute à l'épreuve.» Les quatre collectivités (Région, Département, Agglomération et Ville) maintiendront leurs aides au tissu culturel, en particulier pour les festivals, notamment en fonction des charges fixes et des engagements déjà actés par les organisateurs et de l'absence de recettes en billetterie.»

Le point sur l'économie, le tourisme, la culture et l'état sanitaire

Cette réunion a pour objectif de faire le point sur la situation du tissu économique, culturel et touristique local et les réponses apportées par les différents partenaires pour soutenir les entreprises en termes d'Économie avec l'état des décisions en matière de soutien général à l'Économie, l'état des réflexions et des décisions en matière de soutien spécifique au secteur du Tourisme, l'état des réflexions et des décisions en matière de soutien à la filière culturelle et au chapitre Sanitaire avec l'état des décisions et des mesures adaptées au déconfinement avec les masques et les tests...

'L'Occitanie fait son cirque en Avignon'

'L'Occitanie fait son cirque en Avignon' qui met en lumière le cirque contemporain de création d'Occitanie et d'ailleurs, dans une programmation riche et variée pendant le festival Off initialement prévu sur l'île Piot du 7 au 19 juillet et qui devait présenter 11 compagnies en salle et sous chapiteau n'aura pas lieu.

Une décision collégiale artistique, technique et humaine

Cette décision collégiale a été prise pour des raisons sanitaires afin de préserver les artistes, techniciens, bénévoles et le public, et également pour des raisons professionnelles puisque les conditions de préparation artistiques et techniques ainsi que les répétitions n'ont pu avoir lieu, qu'il était peu probable que les programmeurs soient présents, sans parler du moral des troupes et de la distanciation sociale de mise avec le public. «Aujourd'hui, les mesures gouvernementales confirment qu'il y aura annulation des festivals d'été et cela conforte notre choix» conclut le collectif «Nous annulons à regrets, une programmation pleine de promesses avec 11 compagnies retenues pour cette édition en partenariat avec Le Théâtre des Doms et le festival Villeneuve en Scène.»

Le Théâtre des Doms

«Nous pensons avant tout aux victimes du virus, partout dans le monde, et particulièrement dans les endroits où la pauvreté et la précarité rendent ce fléau encore plus cruel. Nous mesurons les grandes difficultés que va provoquer cette annulation, mais au regard de la nécessité sanitaire, il n'y avait pas d'alternative. En ce qui concerne les spectacles et les artistes sélectionnés pour cette édition, ils seront tous invités à participer à l'édition 2021.

Il leur sera également proposé un accompagnement de crise en partenariat avec 'On the Move' d'une part, et un échange sur les perspectives de diffusion en France avec la personne en charge des relations avec les professionnels. Nous allons également accompagner cette annulation d'un geste solidaire auprès

Ecrit par le 17 septembre 2026

des associations qui structurent ces spectacles que nous aurions dû accueillir cet été. La part restante de subvention destinée à accompagner la programmation du festival Off aux Doms servira -avec l'accord des pouvoirs subsidiaires- à soutenir la diffusion et l'accompagnement des artistes et des œuvres de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans les mois à venir et dès que les conditions sanitaires le permettront.» De même, la réponse à l'appel à candidatures pour les résidences d'Automne est reportée, précise l'équipe du Théâtre des Doms à Avignon.

La Cellule de crise du Ministre de la Culture

Devant les nombreuses incertitudes créées par la crise sanitaire et l'hétérogénéité des situations et des souhaits de chaque festival, Franck Riester, ministre de la Culture, souhaite apporter un accompagnement au cas par cas aux organisateurs. En effet, si certains souhaitent déjà pouvoir annuler leur édition 2020, d'autres pour qui le confinement ne crée pas de retard dans la préparation de leur édition, souhaitent attendre l'évolution de la situation.

Une cellule d'accompagnement pour recenser les besoins

En lien avec les autres ministères, la cellule d'accompagnement s'appuiera sur les directions générales du ministère de la Culture et ses opérateurs, sur les directions régionales des affaires culturelles et les directions des affaires culturelles Outre-mer afin de recenser les différents besoins et ainsi d'adapter les réponses de l'Etat. La cellule d'accompagnement est d'ores et déjà activée et le restera jusqu'à la fin de la crise sanitaire. Au-delà de leurs contacts avec leurs interlocuteurs locaux au sein des services de l'Etat, les organisateurs de festivals peuvent d'ores et déjà la joindre grâce à l'adresse électronique suivante : festivals-covid19@culture.gouv.fr

Source

: https://www.culture.gouv.fr/Presse/Communiqués-de-presse/Le-ministre-de-la-Culture-cree-une-cellule-d-accompagnement-des-festivals-2020-pour-faire-face-a-la-crise-sanitaire-du-Covid-19?fbclid=IwAR0mDCiklP1-2CEqvZyaCATEj_RU3Ln5AjiGvs5wyR9aiLwj7o8HM7_GPXY

Avignon bibliothèques invite à venir piocher

Ecrit par le 17 septembre 2026

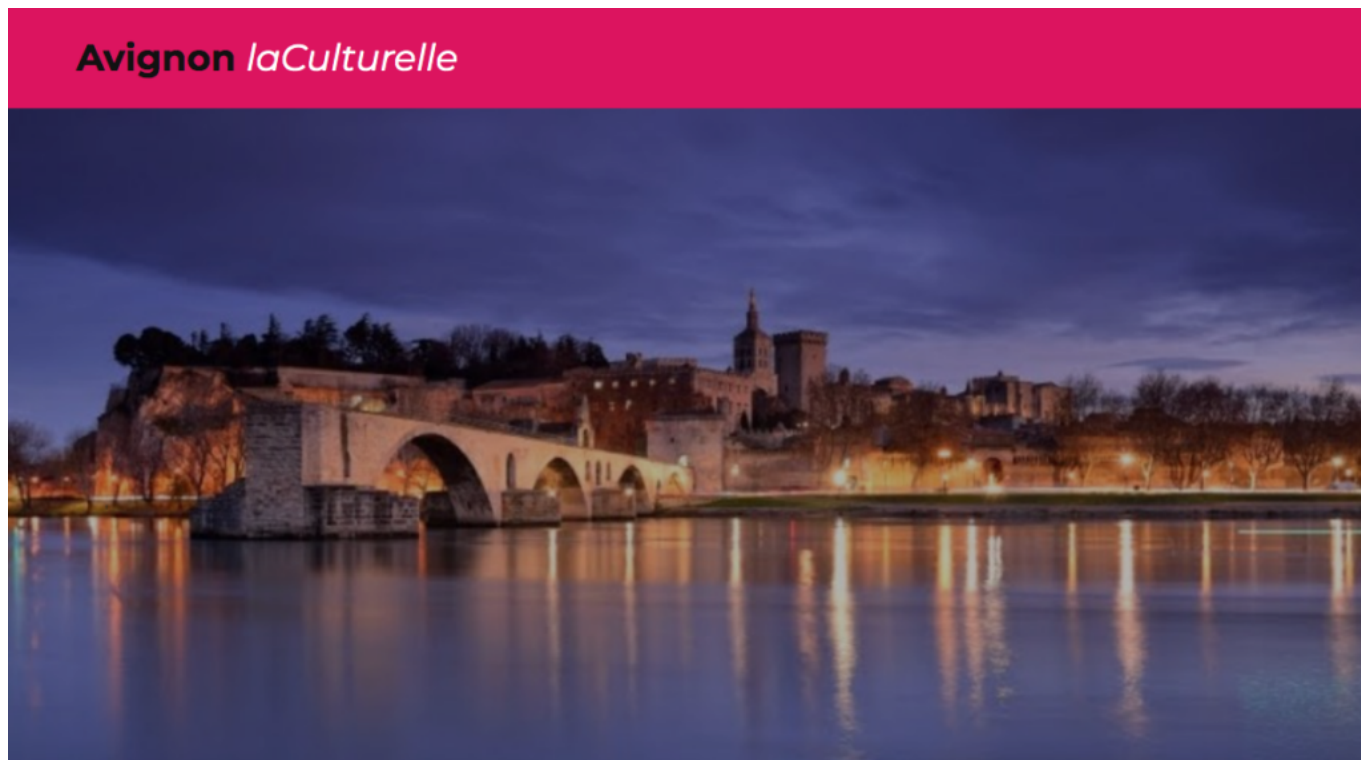
dans ses rayons



Pendant cette période de confinement, Avignon Bibliothèques permet d'accéder gratuitement à sa bibliothèque numérique donnant accès, en ligne à plus de 30 000 ouvrages numériques et à plus de 900 albums jeunesse. Pour les abonnés, il suffit de se connecter sur l'espace personnel. A noter que les abonnements expirant pendant cette période de confinement sont prolongés.

Pour les non-abonnés, une inscription provisoire et gratuite jusqu'au 31 mai 2020 est à demander à l'adresse suivante : bm.webmaster@mairie-avignon.com

Voulez-vous visiter le blog artistique d'Avignon ?



Blog artistique

La [Ville d'Avignon](#) a mis en place, en partenariat avec la [Fondation Calvet](#), un blog artistique. Tout au long du confinement les propositions seront très variées : visites virtuelles des musées d'Avignon, d'hôtels particuliers et des fameux Bains Pommer, vidéo de l'exposition Baroncelli. Des devinettes, des poèmes, des jeux, des incitations à dessiner et à se cultiver rythment cette nouvelle activité. A noter également un article de Dominique Vingtain, directrice du musée du Petit Palais et conservatrice en chef du Palais des Papes ayant pour thème : **1348-2020 : de la Peste Noire au Covid19.** À voir [ICI](#)

Archivons notre mémoire

Par ailleurs, Les archives de la Ville d'Avignon lancent une collecte des traces de nos vies confinées : photographies, films, enregistrements sonores, récits, journal de bord, œuvres inspirées de cette mise en retrait du monde, objets symboles... Les délais de communicabilité de ces archives très personnelles

Ecrit par le 17 septembre 2026

seront déterminés avec les donateurs, dans le respect du secret de la vie privée.
archives.municipales@mairie-avignon.com

16 postes en service civique



La [Ville d'Avignon](#) recrute 16 postes en service civique rattachés au département de la Tranquillité publique et placés sous l'autorité du service Prévention, pour un engagement de 7 mois à raison de 24 h/semaine.

Leurs missions ? Participer au maintien de l'autonomie chez les personnes âgées en favorisant leur accueil dans les services publics (objectif solidarité - accompagnement vers l'autonomie) ; concourir au développement des opérations Tranquillité senior (OTS) ; sensibiliser le public âgé sur les bons gestes à respecter pour assurer la sécurité de leur domicile (prévention des cambriolages) ; prévenir les

Ecrit par le 17 septembre 2026

comportements malveillants comme les abus de confiance et de pouvoir et contribuer au développement du lien social au cœur des quartiers et aux abords des écoles primaires. Ces postes sont réservés aux jeunes en recherche d'emploi.

Pour candidater aller sur : avignon.fr

Le débarquement 'Denormandie' en Vaucluse



Les villes d'Avignon, Carpentras et Cavaillon figurent parmi les 13 villes de Provence-Alpes-Côte d'Azur à avoir été retenues par le ministère de la Cohésion des territoires pour bénéficier du dispositif 'Denormandie'. Cette aide fiscale a pour but d'inciter les investisseurs à acheter et à rénover des logements dégradés dans le cœur des villes moyennes. Ce dispositif fiscal dans l'ancien prend la forme d'une réduction d'impôt sur le revenu. L'objectif : que les centres villes regagnent en dynamisme et attirent de nouveaux investisseurs et de nouveaux locataires, séduits par des logements réhabilités et plus performants. Par ailleurs, cette aide est liée au fait de louer son logement à un tarif abordable et favorise donc l'accès aux logements pour les ménages à revenus modestes. «

Ecrit par le 17 septembre 2026

L'enjeu est de mobiliser les experts immobiliers locaux pour proposer le dispositif et le conseiller aux personnes qui cherchent à investir pour louer » explique Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement.

■ Inciter l'amélioration de l'habitat

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les communes de Digne-les-Bains, Manosque, Briançon, Gap, Grasse, Vallauris, Arles, Tarascon, Brignoles et Draguignan sont également concernées par ce dispositif lancé en 2019 et qui vient d'être renforcé et simplifié lors du vote définitif du budget par le Parlement le 19 décembre 2019 (à cela s'ajoute Bagnols-sur-Cèze dans le Gard Rhodanien qui fait partie des 26 villes éligibles en Occitanie). « Dans sa nouvelle version, l'aide est encore plus facilement mobilisable pour les investisseurs dans l'ancien dès qu'ils souhaitent rénover des appartements, poursuit le ministre. Notre objectif est de massifier le recours au dispositif afin d'accélérer la rénovation des villes moyennes pour soutenir tout notre programme de revitalisation de ces communes. » Pour en bénéficier, l'investisseur qui rénove un logement ancien doit procéder à des travaux d'amélioration qui représentent au moins 25% du montant de l'opération immobilière (achat + travaux), louer son bien vide à un loyer abordable pendant 6, 9 ou 12 ans (ce qui lui donne la possibilité de défiscaliser de ses revenus respectivement à 12%, 18% ou 21% de son investissement total suivant la durée) et réaliser son achat dans l'une des communes éligibles. A ce jour, le dispositif est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2022.